

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : Paul VI – Saint-Nom-de-Marie

Primaire X Secondaire Formation générale des adultes Formation professionnelle

Actions réalisées pour l'année scolaire : 2025-2026

- Visionnement des capsules de Caroline Quarré lors des Assemblées du personnel (B.A.S.E.S);
- Planifier des rencontres entre les différents corps d'emploi qui sont en lien direct avec la surveillance des élèves;
- Rappel du document sur les diverses lois existantes afin d'outiller le personnel face aux situations de violence et d'intimidation;
- Réalisation d'un nouveau protocole-école (conforme aux demandes du MEQ);
- Rappel à l'équipe-école afin de leur faire connaître les ressources externes disponibles pour les élèves et leur famille;
- Ateliers de sensibilisation et de prévention (*Hors-Piste* pour tous les niveaux) ;
- Utilisation de la littérature jeunesse afin de présenter différentes notions (différences, civisme, etc.) → SNDM;
- Poursuite des ateliers de philosophie pour enfants (1^{ère} à 6^{ème} année) ;
- Rappel mensuel dans l'info-famille.
- Formation de Richard Robillard pour tout le personnel.
- Promotion des bons coups par les BRAVOS et Billets d'Or remis aux élèves (1 fois par mois à SNDM et aux 2 mois à Paul VI).
- Défis mensuels du civisme (SNDM).
- Promotion de chaque corps d'emploi dans l'info-famille.



Constats à partir des actions réalisées et des nouvelles données recueillies

- Aucun acte d'intimidation n'a été répertorié cette année.
- Bénéfice de travailler en prévention avec les ateliers, la littérature jeunesse, les animations, etc.
- Nécessité de communiquer les façons de faire entre les différents services (enseignants, surveillants, service de garde, éducateur spécialisé, etc.)
- Nous allons devoir mieux s'assurer que le réinvestissement des ateliers (*Hors-piste*) soit effectué en classe entre chaque animation et faire un rappel aux parents (par courriel, via le sac d'école et dans l'info-famille) qu'un réinvestissement est possible à la maison.
- Nécessité d'être deux adultes en présence dans l'application du programme CCQ lors des périodes ciblées particulièrement lors du volet sexualité.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

- Production d'une trousse de littérature jeunesse en lien avec le développement sexuel;
- Capsule vidéo pour définir le rôle et le mandat de chaque intervenant de l'équipe-école, à projeter lors des rassemblements mensuels auprès des élèves et déposé sur le site Internet de l'école;
- Diffuser un document explicatif concernant la différence entre intimidation et les différents types de violences (à des moments stratégiques durant l'année);
- Des boîtes de dénonciation seront à nouveau déposées dans l'école
- Installation d'affiches de prévention de l'intimidation et de la violence, par les élèves de 6^{ème} année
- Distribution d'un aide-mémoire aimanté pour la sensibilisation de l'intimidation, à tous les parents des nouveaux élèves.
- Mise à niveau du personnel de soutien en lien avec les interventions en situations de crise (CPI).
- Promotion de chaque corps d'emploi dans l'info-famille.
- Défis mensuels du civisme (Paul VI)
- Thèmes mensuels avec le contenu « Les 24 forces et 6 vertus de la psychologie positive »
- Présentation d'une capsule informative en lien avec le dévoilement de la violence à caractères sexuels (Fondation Marie Vincent)

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.



Autres commentaires

Signature de la direction :

Date :

Signature de la personne qui préside au Conseil d'établissement :

Date :

Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

